



**Hermeline MALHERBE**  
**Présidente**

Perpignan, le 31 JUIL 2019

**Monsieur Joan-Lois ESCAFIT,**  
**Co-responsable du GT Mobilité**  
**Transports ASSECO-CFDT OC PYREMED**  
**4, Rue Paul Valéry**  
**34 500 Béziers**

Réf. : LNMP- Recours PIG  
Suivi par : DID / S.MARI

Objet : Ligne Nouvelle Montpellier Perpignan -Recours gracieux à l'encontre de l'arrêté  
PREF/DCL/BCLUE/2019030-001

Monsieur,

Le Département des Pyrénées Orientales s'investit dans l'amélioration de la mobilité au quotidien des usagers et à ce titre soutien le projet de Ligne Nouvelle Montpellier Perpignan depuis son origine.

J'ai pris connaissance de votre recours et de votre relance comme suite au rejet tacite de ce dernier par Monsieur le Préfet de Pyrénées Orientales.

Les enjeux relatifs au transport de marchandises font partie des préoccupations du Département. Les différents partenaires, dont l'Etat au travers notamment de la décision Ministérielle du 29 janvier 2016, ont arbitré une solution technique qui représente le meilleur compromis technico économique aux regard des différents enjeux.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma sincère considération.

Pour la Présidente et par délégation  
Le Directeur Général Adjoint  
Territoires et Mobilités

**Hermeline MALHERBE**

Alain SIRE

Les informations recueillies vous concernant sont enregistrées dans un fichier informatisé par le Département des Pyrénées-Orientales pour la seule gestion administrative des demandes des usagers. Elles sont conservées 2 ans après le dernier contact.  
Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978 "Informatique et libertés", vous pouvez exercer le droit d'accès et de rectification de vos données personnelles, ainsi que définir leur sort en vous adressant à : M. le Délégué à la Protection des Données, Hôtel du Département, BP 906 quai Sadi Carnot 66906 Perpignan Cedex. Vous pouvez, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant sauf si ce droit est écarté par une disposition législative. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle : CNIL - 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 - [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)

Hôtel du Département - 24, quai Sadi Carnot - B.P. 906 - 66906 Perpignan cedex - Tél. 04 68 85 85 85 - [www.leDépartement66.fr](http://www.leDépartement66.fr)

**L'Accent Catalan de la République Française**